

- b) Dans l'affirmative, cette inégalité de traitement est-elle justifiée par le souci d'empêcher une dégradation de la situation barémique des fonctionnaires (ce qui vise manifestement les nouveaux fonctionnaires également) qui n'ont pas accompli, avant l'âge de 18 ans, des périodes susceptibles d'être prises en considération aux fins de leur avancement bien que d'autres périodes accomplies après l'âge de 18 ans puissent également être prises en compte?
- 6) En cas de réponse affirmative à la question 4.a et de réponse négative à la question 4.b après réponse affirmative à la question 3 ou en cas de réponse affirmative à la question 5.a et de réponse négative à la question 5.b:

Les aspects discriminatoires que présenterait alors le nouveau régime ont-ils pour conséquence que l'inégalité de traitement dont sont victimes les fonctionnaires en place n'est plus justifiée en tant que phénomène transitoire?

(<sup>1</sup>) Directive 2000/78/CE du Conseil du 27 novembre 2000 portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail, JO L 303, p. 16.

**Demande de décision préjudicielle présentée par le  
Verwaltungsgerichtshof (Autriche) le 8 octobre 2013 —  
Kornhuber e.a.**

(Affaire C-531/13)

(2014/C 15/05)

*Langue de procédure: l'allemand*

**Juridiction de renvoi**

Verwaltungsgerichtshof

**Parties dans la procédure au principal**

*Parties requérantes:* Martktgemeinde Straßwalchen, Heinrich Kornhuber, Helga Kornhuber, Karoline Pöckl, Heinz Kornhuber, Marianne Kornhuber, Wolfgang Kornhuber, Andrea Kornhuber, Alois Herzog, Elfriede Herzog, Katrin Herzog, Stefan Asen, Helmut Zopf, Ingrid Zopf, Silvia Zopf, Daniel Zopf, Maria Zopf, Anton Zopf sen., Paula Loibichler, Theresa Baumann, Josep Schindlauer, Christine Schindlauer, Barbara Schindlauer, Bernhard Schindlauer, Alois Mayrhofer, Daniel Mayrhofer, Georg Rindberger, Maria Rindberger, Georg Rindlberger sen., Max Herzog, Romana Herzog, Michael Herzog, Markus Herzog, Marianne Herzog, Max Herzog sen., Helmut Lettner, Maria Lettner, Anita Lettner, Alois Lettner sen., Christian Lettner, Sandra Lettner, Anton Nagelseder, Amalie Nagelseder, Josef Nagelseder, Gabriele Schachinger, Thomas Schachinger, Andreas Schinagl, Michaela Schinagl, Lukas Schinagl, Michael Schinagl, Maria Schinagl, Josef Schinagl, Johann Mayr, Christine Mayr, Martin Mayr, Christian Mayr, Johann Mayr sen., Gerhard Herzog, Anton Mayrhofer, Siegfried Zieher

*Partie défenderesse:* Bundesminister für Wirtschaft, Familie und Jugend

*Autre partie:* Rohöl-Aufsuchungs AG

**Questions préjudicielles**

- 1) Un essai d'extraction de gaz naturel pendant un laps de temps et dans des quantités limitées, réalisé dans le cadre d'un forage d'exploration visant à déterminer la rentabilité d'une exploitation durable de gaz naturel, s'analyse-t-il en une «extraction (...) de gaz naturel à des fins commerciales» au sens de l'annexe I, point 14, de la directive 85/337/CEE du Conseil du 27 juin 1985 concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement (<sup>1</sup>), dans la version de la directive 2009/31/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2009, (ci-après «directive 85/337») (<sup>2</sup>)?

S'il est répondu à la première question préjudicielle par l'affirmative, il se pose les autres questions ci-après:

- 2) L'annexe I, point 14, de la directive 85/337 s'oppose-t-elle à une disposition de droit national qui, en matière d'extraction de gaz naturel, associe les seuils indiqués dans ladite annexe, non pas à l'extraction en tant que telle, mais à la «production par puits»?
- 3) La directive 85/337 doit-elle être interprétée en ce sens que, dans un cas tel que celui de l'affaire au principal, à savoir en présence d'une demande de réalisation d'un essai d'extraction de gaz naturel dans le cadre d'un forage d'exploration, l'administration, pour établir s'il y a obligation d'évaluation des incidences sur l'environnement, n'est tenue d'examiner que l'ensemble des projets de même nature du point de vue de leur effet cumulatif, en l'espèce tous les forages exploités dans le territoire de la commune?

(<sup>1</sup>) JO L 175, p. 40.

(<sup>2</sup>) JO L 140, p. 114.

**Demande de décision préjudicielle présentée par le  
Fővárosi Közigazgatási és Munkaügyi Bíróság (Hongrie) le  
9 octobre 2013 — Sofia Zoo/Országos Környezetvédelmi,  
Természetvédelmi és Vízügyi Főfelügyelőség**

(Affaire C-532/13)

(2014/C 15/06)

*Langue de procédure: le hongrois*

**Juridiction de renvoi**

Fővárosi Közigazgatási és Munkaügyi Bíróság